

conformément au règlement (CE) nº 1907/2006

NATURAL ACETOPHENONE

Date de révision: 04.10.2023 Code du produit: 200900 Page 1 de 11

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/de l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

NATURAL ACETOPHENONE

Nom de la substance: NATURAL ACETOPHENONE

 N° CAS:
 98-86-2

 N° Index:
 606-042-00-1

 N° CE:
 202-708-7

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation de la substance/du mélange

Fabrication de: - Produits d'assainissement de l'air - Parfums, produits parfumés - Produits pharmaceutiques -

Cosmétiques, produits de soins personnels - Substances aromatisantes - Autres

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Société: Axxence Aromatic GmbH

Rue: Tackenweide 28

Lieu: D-46446 Emmerich am Rhein

Téléphone: + 49 2822 68561 0 Téléfax: + 49 2822 68561 39

E-mail: info@axxence.com

Interlocuteur: Safety Team Téléphone: + 49 2822 68561 0

E-mail: safety-documentation@axxence.com

Internet: www.axxence.de
Service responsable: Safety Management

1.4. Numéro d'appel d'urgence: +49 2822 68561 99

Information supplémentaire

National emergency contact FR: French National Products and Composition Database (B.N.P.C.); French Poison and toxicovigilance Centre Network Centre Antipoison de Nancy, CHU de Nancy, Hôpital Central, 29 avenue du Maréchal de Lattre de Tassignyl, 53035 NANCY Cedex + 33383852192 or +33145425959 bnpc@chru-nancy.fr http://www.centres-antipoison.net/

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Règlement (CE) nº 1272/2008

Acute Tox. 4; H302 Eye Irrit. 2; H319

Texte des mentions de danger: voir RUBRIQUE 16.

2.2. Éléments d'étiquetage

Règlement (CE) nº 1272/2008

Mention Attention

d'avertissement:

Pictogrammes:



Mentions de danger

H302 Nocif en cas d'ingestion.

H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

Conseils de prudence

P264 Se laver Mains soigneusement après manipulation.



conformément au règlement (CE) nº 1907/2006

NATURAL ACETOPHENONE

Date de révision: 04.10.2023 Code du produit: 200900 Page 2 de 11

P270 Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.

P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection

des yeux/du visage/une protection auditive.

P301+P312 EN CAS D'INGESTION: Appeler un CENTRE ANTIPOISON/un médecin en cas de

malaise.

P330 Rincer la bouche.

P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant

plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent

être facilement enlevées. Continuer à rincer.

P337+P313 Si l'irritation oculaire persiste: Consulter un médecin.
P501 Éliminer le contenu/récipient dans Déchets organiques.

2.3. Autres dangers

Cette substance n'est pas répertoriée comme substance extrêmement préoccupante (SVHC) dans la liste des candidats conformément à l'article 59 de REACH. Cette substance n'est pas identifiée comme substance extrêmement préoccupante (SVHC) et n'est pas soumise à autorisation selon REACH, annexe XIV.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.1. Substances

Formule: C8 H8 O
Poids moléculaire: 120,15 g/mol

Composants pertinents

Nº CAS	Substance			Quantité
	N° CE	Nº Index	N° REACH	
	Classification (Règlement (CE) nº 1272/2008)			
98-86-2	NATURAL ACETOPHENONE			100 %
	202-708-7 606-042-00-1			
	Acute Tox. 4, Eye Irrit. 2; H302 H319			

Texte des phrases H et EUH: voir RUBRIQUE 16.

Limites de concentrations spécifiques, facteurs M et ETA

		poom quoo, inotonio iii ot = 11 t	
Nº CAS	N° CE	Substance	
	Limites de conc	entrations spécifiques, facteurs M et ETA	
98-86-2	202-708-7 NATURAL ACETOPHENONE		100 %
	dermique: DL50 = 3300 mg/kg; par voie orale: DL50 = 815 mg/kg		

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1. Description des mesures de premiers secours

Après inhalation

Veiller à un apport d'air frais.

Après contact avec la peau

Rincer abondamment avec de l'eau. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.

Après contact avec les yeux

En cas de contact avec les yeux, rincer un moment avec de l'eau en gardant la paupière ouverte et consulter immédiatement un ophtamologiste.

Après ingestion

En cas de vomissement faire attention au risque d'étouffement. Se rincer aussitôt la bouche et boire 1 verre d'eau. Traitement médical nécessaire.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Aucune information disponible.



conformément au règlement (CE) nº 1907/2006

NATURAL ACETOPHENONE

Date de révision: 04.10.2023 Code du produit: 200900 Page 3 de 11

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traitement symptomatique.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés

Adapter les mesures d'extinction au milieu environnant

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Non inflammable. Les vapeurs peuvent former avec l'air un mélange explosif.

5.3. Conseils aux pompiers

En cas d'incendie: Utiliser un appareil respiratoire autonome.

Information supplémentaire

Utiliser un jet d'eau dans le périmètre de danger pour la protection des personnes et le refroidissement des récipients. Rabattre les gaz/vapeurs/brouillards par pulvérisation d'eau. L'eau d'extinction contaminée doit être collectée à part. Ne pas l'évacuer dans la canalisation publique ni dans des plans d'eau.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Remarques générales

Assurer une aération suffisante. Ne pas respirer les gaz/fumées/vapeurs/aérosols. Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Utiliser un équipement de protection personnel.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Pour le nettoyage

Absorber avec une substance liant les liquides (sable, diatomite, liant d'acides, liant universel). Traiter le matériau recueilli conformément à la section Elimination.

Autres informations

Absorber avec une substance liant les liquides (sable, diatomite, liant d'acides, liant universel). Traiter le matériau recueilli conformément à la section Elimination.

6.4. Référence à d'autres rubriques

Maniement sûr: voir rubrique 7
Protection individuelle: voir rubrique 8

Evacuation: voir rubrique 13

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Consignes pour une manipulation sans danger

Lors d'une manipulation à découvert, utiliser des dispositifs équipés d'un système d'aspiration locale. Ne pas respirer les gaz/fumées/vapeurs/aérosols.

Préventions des incendies et explosion

Ne nécessite aucune mesure de prévention particulière contre l'incendie.

Conseils d'ordre général en matière d'hygiène du travail

Enlever immédiatement les vêtement souillés, imprégnés. Constituer un programme de protection de la peau et s'y tenir! Avant les pauses et à la fin du travail, bien se laver les mains et le visage, et prendre une douche si nécessaire. Ne pas manger, boire, fumer ni priser pendant l'utilisation. Enlever immédiatement les vêtement souillés, imprégnés. Constituer un programme de protection de la peau et s'y tenir! Avant les pauses et à la fin du travail, bien se laver les mains et le visage, et prendre une douche si nécessaire. Ne pas manger, boire, fumer ni priser pendant l'utilisation.



conformément au règlement (CE) nº 1907/2006

NATURAL ACETOPHENONE

Date de révision: 04.10.2023 Code du produit: 200900 Page 4 de 11

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris les éventuelles incompatibilités

Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage

Conserver le récipient bien fermé.

Conseils pour le stockage en commun

Ne nécessite aucune mesure de prévention particulière.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Fabrication de: - Produits d'assainissement de l'air - Parfums, produits parfumés - Produits pharmaceutiques - Cosmétiques, produits de soins personnels - Substances aromatisantes - Autres

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Valeurs de référence DNEL/DMEL

Nº CAS	Désignation				
DNEL type		Voie d'exposition	Effet	Valeur	
98-86-2	NATURAL ACETOPHENONE				
Salarié DNEL,	à long terme	par inhalation	systémique	1,23 mg/m³	
Salarié DNEL,	à long terme	dermique	systémique	0,35 mg/kg p.c./jour	
Consommateu	ır DNEL, à long terme	par inhalation	systémique	0,22 mg/m³	
Consommateur DNEL, à long terme		dermique	systémique	0,125 mg/kg p.c./jour	
Consommateu	ır DNEL, à long terme	par voie orale	systémique	0,125 mg/kg p.c./jour	

Valeurs de référence PNEC

N° CAS	Désignation		
Milieu environnemental Valeur			
98-86-2	NATURAL ACETOPHENONE		
Eau douce		0,086 mg/l	
Eau douce (re	Eau douce (rejets discontinus) 0,864 mg/l		
Eau de mer 0,009 mg/l			
Sédiment d'ea	u douce	1,13 mg/kg	
Sédiment marin		0,113 mg/kg	
Micro-organismes utilisés pour le traitement des eaux usées		34,6 mg/l	
Sol		0,175 mg/kg	

8.2. Contrôles de l'exposition



Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle

Protection des yeux/du visage

Protection oculaire appropriée: lunettes à coques.

Protection des mains

Lors de la manipulation de substances chimiques, porter exclusivement des gants spécial chimie pourvus d'un marquage CE, y compris du numéro de contrôle à quatre chiffres. Le modèle des gants spécial chimie doit être



conformément au règlement (CE) nº 1907/2006

NATURAL ACETOPHENONE

Date de révision: 04.10.2023 Code du produit: 200900 Page 5 de 11

choisi en fonction des concentrations et quantités des substances chimiques spécifiques au poste. Il est conseillé de demander au fabricant des précisions concernant la tenue aux agents chimiques des gants de protection susmentionnés pour des applications spécifiques. Modèle de gants adapté: Caoutchouc butyle

Protection de la peau

Utilisation de vêtements de protection.

Protection respiratoire

Lorsque la ventilation du local est insuffisante porter un équipement de protection respiratoire.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

L'état physique: Liquide

Couleur:

Testé selon la méthode

1,75 mm²/s

Point de fusion/point de congélation: 20 °C Point d'ébullition ou point initial d'ébullition 202 °C

et intervalle d'ébullition:

Inflammabilité:

Limite inférieure d'explosivité:

Limite supérieure d'explosivité:

Point d'éclair:

Température d'auto-inflammation:

Température de décomposition:

pH-Valeur:

non déterminé

non déterminé

non déterminé

(à 20 °C)

Hydrosolubilité: 6,1 g/l OECD 105

(à 20 °C)

Solubilité dans d'autres solvants

non déterminé

Viscosité cinématique:

Coefficient de partage n-octanol/eau: 1,63
Pression de vapeur: 0,4 hPa

(à 20 °C)

Pression de vapeur: 2,9 hPa

(à 50 °C)

Densité (à 20 °C): 1,03 g/cm³
Densité de vapeur relative: 4,1

(à 20 °C)

Caractéristiques des particules: non applicable

9.2. Autres informations

Informations concernant les classes de danger physique

Dangers d'explosion

Le produit n'est pas: Explosif. non explosif conforme UE A.14

Propriétés comburantes

Le produit n'est pas: comburant.

Autres caractéristiques de sécurité

Taux d'évaporation:non déterminéTeneur en solvant:0%Teneur en corps solides:0%Viscosité dynamique:1,80 mPa·s

(à 20 °C)



conformément au règlement (CE) nº 1907/2006

NATURAL ACETOPHENONE

Date de révision: 04.10.2023 Code du produit: 200900 Page 6 de 11

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Des réactions dangereuses ne se produisent pas si utilisé et stocké correctement.

10.2. Stabilité chimique

Le produit est stable si stocké à des températures ambiantes normales.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Des produits de réaction dangereux ne sont pas connus.

10.4. Conditions à éviter

aucune

10.5. Matières incompatibles

Aucune information disponible.

10.6. Produits de décomposition dangereux

Des produits de décomposition dangereux ne sont pas connus.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) nº 1272/2008

Toxicité aiguë

Nocif en cas d'ingestion.

N° CAS	Substance					
	Voie d'exposition	Dose		Espèce	Source	Méthode
98-86-2	NATURAL ACETOPHENONE					
	orale	DL50 a	815	Rat	GESTIS	
	cutanée		3300	Lapin	REACH Dossier	OECD 402

Irritation et corrosivité

Lésions oculaires graves/irritation oculaire: Provoque une sévère irritation des yeux.

Corrosion/irritation cutanée: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Effets sensibilisants

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Effets cancérogènes, mutagènes, toxiques pour la reproduction

Mutagénicité sur les cellules germinales: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Cancérogénicité: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité pour la reproduction: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Danger par aspiration

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

11.2. Informations sur les autres dangers

Propriétés perturbant le système endocrinien

Aucune information disponible.



conformément au règlement (CE) nº 1907/2006

NATURAL ACETOPHENONE

Date de révision: 04.10.2023 Code du produit: 200900 Page 7 de 11

Autres informations

Cette substance est classée comme dangereuse dans le règlement (CE) N° 1272 (2008).

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1. Toxicité

Le produit n'est pas: Écotoxique.

Nº CAS	Substance						
	Toxicité aquatique	Dose		[h] [d]	Espèce	Source	Méthode
98-86-2	NATURAL ACETOPHEN	NATURAL ACETOPHENONE					
	Toxicité aiguë pour les poissons	CL50	162 mg/l		Pimephales promelas (tête de boule)	REACH Dossier	OECD 203
	Toxicité aiguë pour les algues	CE50r mg/l	86,4	72 h	Pseudokirchneriella subcapitata	REACH Dossier	OECD 201
	Toxicité aiguë pour les crustacés	CE50	528 mg/l		Daphnia magna (puce d'eau géante)	REACH Dossier	
	Toxicité pour les algues	NOEC mg/l	24,8	3 d	Pseudokirchneriella subcapitata	SDS MERCK	OECD 201
	Toxicité bactérielle aiguë	CE50 mg/l ()	>1000	3 h	Boue activée	REACH Dossier	OECD 209

12.2. Persistance et dégradabilité

Le produit n'a pas été testé.

Nº CAS	Substance				
	Méthode	Valeur	d	Source	
	Évaluation				
98-86-2	NATURAL ACETOPHENONE				
	OECD 301C	64,7%	14		
	Readily biodegradable				

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Le produit n'a pas été testé.

Coefficient de partage n-octanol/eau

Nº CAS	Substance	Log Pow
98-86-2	NATURAL ACETOPHENONE	1,65

Nº CAS	Substance	FBC	Espèce	Source
98-86-2	NATURAL ACETOPHENONE	0,47	-	REACH Dossier

12.4. Mobilité dans le sol

FBC

Le produit n'a pas été testé.

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Cette substance ne remplit pas les critères PTB/vPvB du Règlement REACH annexe XIII.

Le produit n'a pas été testé.

12.6. Propriétés perturbant le système endocrinien

Cette substance n'a pas de propriétés de perturbation endocrinienne chez les organismes non-cibles.

Aucune information disponible.

12.7. Autres effets néfastes

Aucune information disponible.

Information supplémentaire

Éviter le rejet dans l'environnement.



conformément au règlement (CE) nº 1907/2006

NATURAL ACETOPHENONE

Date de révision: 04.10.2023 Code du produit: 200900 Page 8 de 11

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Recommandations d'élimination

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes. L'élimination doit se faire selon les prescriptions des autorités locales.

Code d'élimination des déchets - Produit

160305 DÉCHETS NON DÉCRITS AILLEURS SUR LA LISTE; loupés de fabrication et produits non utilisés;

déchets d'origine organique contenant des substances dangereuses; déchet dangereux

Code d'élimination des déchets - Résidus

160305 DÉCHETS NON DÉCRITS AILLEURS SUR LA LISTE; loupés de fabrication et produits non utilisés;

déchets d'origine organique contenant des substances dangereuses; déchet dangereux

Code d'élimination des déchets - Emballages contaminés

150110 EMBALLAGES ET DÉCHETS D'EMBALLAGES, ABSORBANTS, CHIFFONS D'ESSUYAGE,

MATÉRIAUX FILTRANTS ET VÊTEMENTS DE PROTECTION NON SPÉCIFIÉS AILLEURS; emballages et déchets d'emballages (y compris les déchets d'emballages municipaux collectés

séparément); emballages contenant des résidus de substances dangereuses ou contaminés par de

tels résidus; déchet dangereux

L'élimination des emballages contaminés

Rincer abondamment avec de l'eau. Les emballages entièrement vides peuvent être revalorisés.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

Transport terrestre (ADR/RID)

14.1. Numéro ONU ou numéro UN 3334

d'identification:

14.2. Désignation officielle deMatière liquide réglementée pour l'aviation n.s.a.

transport de l'ONU:

14.3. Classe(s) de danger pour le 9

transport:

14.4. Groupe d'emballage:

Code de classement: M11

Autres informations utiles (Transport terrestre)

Transport fluvial (ADN)

14.1. Numéro ONU ou numéro UN 3334

d'identification:

14.2. Désignation officielle de LIQUIDE SOUMIS AUX RÉGLEMENTATIONS DU TRANSPORT

transport de l'ONU: AÉRIEN, N.S.A.

14.3. Classe(s) de danger pour le 9

transport:

14.4. Groupe d'emballage: N-S
Code de classement: M11

Autres informations utiles (Transport fluvial)

Transport maritime (IMDG)

14.1. Numéro ONU ou numéro UN 3334

d'identification:

14.2. Désignation officielle deAVIATION REGULATED LIQUID, N.O.S.

transport de l'ONU:

14.3. Classe(s) de danger pour le

transport:



conformément au règlement (CE) nº 1907/2006

NATURAL ACETOPHENONE

Date de révision: 04.10.2023 Code du produit: 200900 Page 9 de 11

14.4. Groupe d'emballage:

Étiquettes:

Dispositions spéciales: 960
Quantité limitée (LQ): Quantité exceptée: EmS: -

Transport aérien (ICAO-TI/IATA-DGR)

14.1. Numéro ONU ou numéro UN 3334

d'identification:

14.2. Désignation officielle de AVIATION REGULATED LIQUID, N.O.S.

transport de l'ONU:

14.3. Classe(s) de danger pour le 9

transport:

14.4. Groupe d'emballage: III Étiquettes: 9



Dispositions spéciales: A27
Quantité limitée (LQ) (avion de ligne): 30 kg G
Passenger LQ: Y964
Quantité exceptée: E1

IATA-Instructions de conditionnement (avion de ligne): 964
IATA-Quantité maximale (avion de ligne): 450 L
IATA-Instructions de conditionnement (cargo): 964
IATA-Quantité maximale (cargo): 450 L

14.5. Dangers pour l'environnement

DANGEREUX POUR Non

L'ENVIRONNEMENT:

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Aucune information disponible.

14.7. Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI

non applicable

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Informations réglementaires UE

Limites d'utilisation (REACH, annexe XVII):

Inscription 3

Directive 2010/75/UE sur les 100 % (1030 g/l)

émissions industrielles:

Directive 2004/42/CE relative à COV 100 % (1030 g/l)

dans les vernis et peintures:

Indications relatives à la directive

N'est pas soumis au 2012/18/UE (SEVESO III)

2012/18/UE (SEVESO III):

Législation nationale



conformément au règlement (CE) nº 1907/2006

NATURAL ACETOPHENONE

Date de révision: 04.10.2023 Code du produit: 200900 Page 10 de 11

Limitation d'emploi: Tenir compte des restrictions prévues par la loi sur la protection des

jeunes travailleurs (94/33/CE).

Classe risque aquatique (D): 1 - présente un faible danger pour l'eau

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Pour cette matière, aucune évaluation de sécurité n'a été faite.

RUBRIQUE 16: Autres informations

Modifications

Cette fiche de données de sécurité comporte des modifications par rapport à la version précédente dans la (les) section(s): 1,2,4,5,6,7,8,9,11,12,14,15,16.

Abréviations et acronymes

Acute Tox: Toxicité aiguë Eye Irrit: Irritation oculaire

ADR: Accord européen sur le transport des marchandises dangereuses par Route

(European Agreement concerning the International Carriage of Dangerous Goods by Road)

IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods

IATA: International Air Transport Association

GHS: Globally Harmonized System of Classification and Labelling of Chemicals EINECS: European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances

ELINCS: European List of Notified Chemical Substances

CAS: Chemical Abstracts Service LC50: Lethal concentration, 50%

LD50: Lethal dose, 50%

CLP: Classification, labelling and Packaging

REACH: Registration, Evaluation and Authorization of Chemicals

GHS: Globally Harmonised System of Classification, Labelling and Packaging of Chemicals

UN: United Nations

DNEL: Derived No Effect Level
DMEL: Derived Minimal Effect Level
PNEC: Predicted No Effect Concentration

ATE: Acute toxicity estimate LL50: Lethal loading, 50% EL50: Effect loading, 50%

EC50: Effective Concentration 50%

ErC50: Effective Concentration 50%, growth rate NOEC: No Observed Effect Concentration

BCF: Bio-concentration factor

PBT: persistent, bioaccumulative, toxic vPvB: very persistent, very bioaccumulative

RID: Regulations concerning the international carriage of dangerous goods by rail

ADN: European Agreement concerning the International Carriage of Dangerous Goods by Inland Waterways (Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par voies de navigation intérieures)

EmS: Emergency Schedules MFAG: Medical First Aid Guide

ICAO: International Civil Aviation Organization

MARPOL: International Convention for the Prevention of Marine Pollution from Ships

IBC: Intermediate Bulk Container
VOC: Volatile Organic Compounds
SVHC: Substance of Very High Concern

Sigles et acronymes, consulter la liste à l'adresse suivante: http://abk.esdscom.eu

Pour la signification des abréviations et acronymes, voir: ECHA Guide relatif aux informations requises et évaluation de sécurité chimique. Chapitre R.20 (Tableau des termes et abréviations).

Texte des phrases H et EUH (Numéro et texte intégral)



conformément au règlement (CE) nº 1907/2006

NATURAL ACETOPHENONE

Date de révision: 04.10.2023 Code du produit: 200900 Page 11 de 11

H302 Nocif en cas d'ingestion.

H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

Information supplémentaire

Les informations reposent sur nos connaissances actuelles ; elles ne donnent cependant aucune garantie concernant les propriétés du produit et n'établissent aucun rapport contractuel. Le destinataire de notre produit est seul responsable du respect des lois et réglementations en vigueur.